

OGEC SAINT VINCENT DE PAUL

**Siège social : Lycée Technologiques Saint Vincent de Paul
47, rue des Sablières
33800 BORDEAUX**

***Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 Août 2009***

SARL Cabinet AVIANO et ASSOCIES

**Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale
d'AGEN**

**Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la
Région de BORDEAUX**

**8, Rue Jean Baptiste Pérès
47000 AGEN**

CABINET AVIANO ET ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable
Ordre de la région d'Aquitaine



Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale d'AGEN

Agen, le 15 Décembre 2009

8, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN

☎ : 05 53 66 94 94

☎ : 05 53 66 66 07

info@cabinet-aviano.fr

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2009

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OGEC Saint Vincent de Paul, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

✓

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la gestion de la trésorerie, que ce soit au niveau notamment du contrôle appliqué sur les opérations en espèces ou encore au niveau des disponibilités placées en valeurs mobilières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

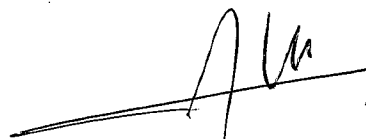
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations adressées aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Agen, le 15 Décembre 2009

Pour la Société
SARL CABINET AVIANO ET ASSOCIES



C. AVIANO
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Août 2009

Bilan Saint Vincent de Paul : Actif

Actif		Valeur Brute	Amort et Provisions	Valeur Nette (N)	Net (N-1)
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 821	(78 583)	238	3 124
	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Logiciels	78 821	(78 583)	238	3 124
	Autres	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 792 984	(3 451 064)	2 341 920	2 432 715
	Terrains	-	-	-	-
	Droit d'usage	853 130	(87 084)	566 046	609 588
	Constructions sur sol propre (et leur IAA)	-	-	-	-
	Constructions sur sol autrui (et leur IAA)	4 092 088	(2 619 083,3)	1 473 005	1 685 487
	Installation, mobilier et matériel d'activité	591 538	(514 963)	76 574	97 900
	Matériel de transport	8 531	(8 531)	-	-
	Mobilier / matériel de bureau et informatique	254 892	(221 402)	33 490	37 247
	Immobilisations grevées de droit	-	-	-	-
	Immobilisations en cours	192 805	-	192 805	2 492
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
	Participations	-	-	-	-
	Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts	-	-	-	-
	Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
	Autres créances immobilisées	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)		5 871 804	(3 529 647)	2 342 158	2 435 839
COMPTE DE LIAISON		-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS	4 139	-	4 139	4 660
	Stocks et encours	4 139	-	4 139	4 660
	CREANCES ET CPES RATTACHES	1 652 889	(83 478)	1 569 411	1 717 942
	Familles ou élèves	67 537	(66 285)	1 252	935
	Débiteurs Divers	52 204,29	(17 194)	35 011	44 708
	Personnel et charges sociales à récupérer	148	-	148	269
	Collectivités Publiques	1 533 000	-	1 533 000	1 672 029
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES	1 088 735	-	1 088 735	1 215 546
	Placements	1 088 735	-	1 088 735	1 215 546
	Intérêts courus non échus	-	-	-	-
	DISPONIBILITES	475 878	-	475 878	280 282
	Banques, établissements financiers et assimilés	470 736,07	-	470 736	278 176
	Caisse	5 142	-	5 142	2 106
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 627	-	27 627	13 067
	TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	3 249 268	(83 478)	3 165 789	3 231 497
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
	INTERETS D'EMPRUNT A ETALER (IV)	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV)		9 121 072	(3 613 125)	5 507 947	5 667 336

Bilan Saint Vincent de Paul : Passif

Passif		Avant Affectations	Affectations	Après Affectation	Net (N-1)
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	1 280 245	198 917	1 479 162	1 280 245
	Valeur du patrimoine intégré	-	-	-	-
	Fonds statutaires	86 697	0	86 697	86 697
	Apport sans droit de reprise	-	-	-	-
	Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-	-	-
	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 193 548	198 917	1 392 465	1 193 548
	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	1 711 998	(761 718)	1 550 280	1 711 998
	Valeur des biens affectés	-	-	-	-
	Valeur des biens non affectés	-	-	-	-
	Libéralités	-	-	-	-
	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 711 998	(161 718)	1 550 280	1 711 998
	REEVALUATION	-	-	-	-
	Ecart de réévaluation des immobilisations non grévées d'un droit de reprise	-	-	-	-
	Ecart de réévaluation des immobilisations grévées d'un droit de reprise	-	-	-	-
	RESERVES	-	-	-	-
	Réserves indisponibles	-	-	-	-
	Réserves statutaires	-	-	-	-
	Réserves d'investissement	-	-	-	-
	Réserve de trésorerie	-	-	-	-
	Autres réserves affectées	-	-	-	-
	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	(987 055)	(93 007)	(1 080 062)	(987 055)
	Report à nouveau	(665 693)	(121 362)	(687 055)	(665 693)
	Résultat de l'exercice	(121 362)	28 355	(93 007)	(121 362)
		Brut	Amorti	Net	Net (N-1)
FONDS PROPRIETAIRES ET ASSIMILES	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT AMMORTISSABLES	290 596	(256 594)	34 002	31 007
	Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	173 474,68	(173 475)	-	5 292
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement	-	-	-	-
	Taxe d'apprentissage	117 121	(83 119)	34 002	25 709
	Autres subventions	-	-	-	-
	Droit des propriétaires	609 588	(43 542)	566 046	609 588
	FONDS DEEDS	-	-	-	-
	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	-	-	-	-
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-	-
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	-
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)		2 905 372	(355 944)	2 549 428	2 645 777
COMPTE DE LIAISON					-
PROV	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	382 000	30 000	412 000	382 000
	Pour autres risques	-	-	-	-
	Pour grosses réparations	224 500	30 000	254 500	224 500
	Pour indemnités de départ à la retraite	-	-	-	-
	Pour autres charges	157 500	-	157 500	157 500
TOTAL PROVISIONS (II)		382 000	30 000	412 000	382 000
DETTES	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	1 678 639	(71 909)	1 606 730	1 678 639
	Capital emprunté et découvert bancaire	1 677 656	(71 599)	1 606 057	1 677 656
	Intérêts courus non échus	983	(309)	674	983
	DETTES SUR GESTION SCOLAIRE			884 374	884 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
	Fournisseurs et comptes rattachés			67 313	65 954
	Familles / Avances et comptes reçus			1 554	2 070
	Dettes relatives au personnel			65 064	78 279
	Etat et autres collectivités publiques			16 652	15 125
	Confédération, Fédération, Associations et Organismes apparentés			670 931	670 931
	Autres Dettes			12 731	32 015
REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			105 543	76 547
	Famille / droits d'inscription			59 975	45 590
	Taxe d'apprentissage collectée restant à affecter			43 706	27 668
	Autres			1 862	3 289
	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES (III)			2 546 519	2 639 560
TOTAL DU PASSIF (I + II + III)				5 507 947	5 667 336

Compte de fonctionnement et de résultat agrégé

CHARGES		31/08/2009	31/08/2008
A Coûts du Personnel		-748 809	-758 655
• Autres charges externes		-193 334	-195 865
• Autres services extérieurs		-247 964	-252 545
• Autres Impôts, taxes et versements assimilés		-59 226	-60 156
• Autres charges de gestion courante		-45 915	-712
• Charges financières		-73 654	-76 950
• Amortissements et Provisions		-714 661	-694 383
B2 Autres coûts		-1 334 754	-1 280 612
I Charges exceptionnelles antérieures et diverses Impôt sur les sociétés non lucratives		-7 596	-2 116
K TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE (A+B2+I)		-2 091 158	-2 041 382
* RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE (K-L)		0	0
TOTAUX		2 091 158	2 041 382

PRODUITS		31/08/2009	31/08/2008
D Participation des familles		415 188	382 405
E Participation de l'Etat et des Collectivités Publiques		911 585	880 588
F Subventions de Fonctionnement		73 152	77 929
• Produits des activités annexes		97 958	98 633
• Production immobilisée		0	0
• Autres produits de gestion courante		648	1 076
• Produits financiers		20 248	21 105
• Reprise sur amortissements-provisions / Transfert de charges		450 721	426 731
G Autres produits		569 575	547 545
J Produits exceptionnels antérieurs et divers		28 651	31 552
L TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE (D+E+F+G+J)		1 998 151	1 920 020
* RESULTAT : DEFICIT DE L'EXERCICE (K-L)		93 007	121 362
TOTAUX		2 091 158	2 041 382

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens	- 43 542	- 43 542	
Personnel bénévole			
TOTAL	- 43 542	- 43 542	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat			
Quote-part des droits de propriétaires	43 542	43 542	
Dons en nature			
TOTAL	43 542	43 542	

Compte de fonctionnement et de résultat agrégé (en liste)

	N° de compte	31/08/2009	31/08/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des familles	7061-709	415 188	382 405
Participations de l'Etat et des Collectivités publiques	7065-7066-7076-7068	911 585	880 588
Cession ou ventes de produits	701/713	56	444
Produits des activités annexes	708	97 902	98 189
Production immobilisée	72	0	0
Subventions de fonctionnement	74	73 152	77 929
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	781-789-79	450 721	426 731
Autres produits de gestion courante	75	648	1 076
TOTAL 1		1 949 251	1 867 361
CHARGES D'EXPLOITATION			
Livres et fournitures pour cession aux familles	607	-3 547	-2 951
Achats de matières premières et autres approvisionnements	601-604-606	-189 266	-192 307
Variation de stocks	6031	-521	-608
Autres charges externes et services extérieurs	61-62	-247 964	-252 545
Impôts, taxes et versements assimilés	63	-59 226	-60 156
Salaires et traitements	641-643	-534 873	-544 362
Charges sociales	645-647-648	-213 936	-214 293
Dotations aux amortissements des immobilisations	6811-6812	-292 879	-302 187
Dotations aux provisions pour risques	6815-6816	-412 000	-382 000
Dotations aux provisions sur actif circulant	6817	-9 781	-10 196
Autres charges de gestion courante	65 (sauf 655)	-45 915	-712
TOTAL 2		-2 009 910	-1 962 317
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-60 658	-94 955
Remboursement des frais sur opérations faites en commun	TOTAL 3 755 (sauf 7553)	0	0
Quote-part des frais sur opérations faites en commun	TOTAL 4 655	0	0
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	762	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	763-764-765-768	3 712	2 913
Reprises sur provisions et transferts de charges	786-796	0	0
Différences positives de change	766	800	899
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767	15 736	17 293
TOTAL 5		20 248	21 105
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	686	0	0
Intérêts et charges assimilées	661-668	-73 612	-76 932
Différences négatives de change	666	-42	-19
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	667	0	0
TOTAL 6		-73 654	-76 950
RESULTAT FINANCIER (5-6)		-53 406	-55 845
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)		-114 064	-150 800
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
sur opérations de gestion	771	25	1 000
sur exercices antérieurs	772	8 125	4 017
sur opérations en capital	775-777-778	20 501	26 535
TOTAL 7		28 651	31 552
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
sur opérations de gestion	671	0,00	0
sur exercices antérieurs	672	-5 626,49	-162
sur opérations en capital	675-678	-1 969,60	-1 953
TOTAL 8		-7 596	-2 116
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		21 055	29 436
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives	TOTAL 9 695		
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)		1 998 151	1 920 020
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)		-2 091 158	-2 041 382
EXCEDENT OU DEFICIT		-93 007	-121 362
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens	871	43 542	43 542
Personnel bénévole			
TOTAL		43 542	43 542
Charges			
Bénévolat			
Quote-part des droits de propriétaires	861	- 43 542	- 43 542
Dons en nature			
TOTAL		- 43 542	- 43 542

SOMMAIRE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	10
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE	11
3. TABLEAU DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ETABLISSEMENT.....	13
4. TABLEAU DES TARIFS ANNUELS PRATIQUES.....	14
5. DESCRIPTION ET EVOLUTION DU PARC IMMOBILIER EN M2.....	15
6. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	17
7. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS	18
8. TABLEAU DES TAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	19
9. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	20
10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS RENOUVELABLES (non amortissables mais assorties d'un droit de reprise)	21
11. TABLEAU DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES (taxe d'apprentissage pour l'essentiel)	22
12. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES RESERVES ET PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	23
13. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS.....	24
14. ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	25
15. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	26
16. TABLEAU DE MOUVEMENT DES EMPRUNTS.....	27
17. AFFECTATION DU RESULTAT.....	28
18. TABLEAU DE SYNTHESE DES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	30
19. TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL (en équivalents temps complets).....	31
20. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT : NATURE, VALORISATION.....	32
21. RESULTAT EXCEPTIONNEL	33
22. TABLEAU DES ENGAGEMENTS EN CREDIT BAIL	34
23. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
24. VALORISATION D'UN EQUIVALENT LOYER.....	36
25. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION... ..	37
26. DROIT DES PROPRIETAIRES... ..	37

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evénements principaux de l'exercice entraînant une modification sensible dans les activités de l'OGEC et influençant significativement les comptes :

NEANT

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

- Les comptes annuels de l'exercice du 01/09/2008 au 31/08/2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions réglementaires (PCG et adaptation au secteur associatif) et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

Pour la catégorie des immobilisations corporelles, les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciations ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Concernant la valorisation du droit d'usage gratuit des bâtiments scolaires mis à disposition de l'OGEC, la FNOGEC a mis au point, après discussion avec la CNC, et à partir des dispositions réglementaires du règlement 99-01 et du règlement de 2004 sur les actifs, un dispositif comptable répondant aux principes d'image fidèle, de prudence et de continuité de l'activité. Ce dispositif permet de valoriser un droit d'utilisation gratuite et temporaire d'un bien mis à disposition, appelé **Droit d'usage gratuit**. La base d'évaluation de ce droit d'usage gratuit correspond à une fourchette de 1 à 1,5% de la valeur de reconstruction à neuf, multipliée par le nombre d'années restant à courir au contrat de mise à disposition gracieuse. A la fin de chaque exercice, ce droit d'usage est amorti. Nous avons donc évalué la mise à disposition gratuite à 653 130 €, et une durée d'amortissement de 15 ans, sur recommandations de la FNOGEC.

Le droit d'usage gratuit a fait l'objet d'un amortissement total de 87 084 € au 31 août 2009.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Les créances

Les créances sont valorisées à leur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Subventions

Les emprunts souscrits par l'OGEC pour la réalisation des travaux sont garantis en capital et en intérêts par le Conseil Régional d'Aquitaine; les subventions ainsi accordées sont versées à l'OGEC une à deux semaines avant l'échéance de l'emprunt.

En accord avec les principes comptables édictés par la FNOGEC, les subventions sont traitées de la manière suivante :

A l'origine : la subvention, notifiée dans une convention, est comptabilisée pour le montant de l'emprunt en subvention d'investissement avec droit de reprise au passif en contrepartie d'un compte de subvention à recevoir à l'actif.

Lors des échéances : la subvention reçue chaque année est comptabilisée en compte de produits pour la partie des intérêts et en déduction du compte de subvention à recevoir pour la partie correspondante au remboursement du capital. Le montant du remboursement du capital est alors transféré des subventions avec droit de reprise (103) en subvention sans droit de reprise (102).

A la clôture du 31-08-2009, le projet de travaux du CDI a fait l'objet durant l'exercice d'une demande d'enveloppe supplémentaire de subventionnement auprès du Conseil Régional d'Aquitaine. Cette subvention supplémentaire a été accordée : le montant de l'emprunt subventionné correspondant est de 215 000 €. Cet emprunt a été matérialisé après la date de clôture. Aucune écriture ne reflète donc cette subvention dans les comptes au 31 août 2009.

Par conséquent, les travaux du CDI seront financés selon les modalités suivantes :

- Utilisation du budget en report pour un montant de 368 321,96 € : le montant de la subvention en report est de 306 934,97 €, le montant des travaux restant à réaliser et financés sur fonds propres est de 61 386,99 €.
- Financement par un emprunt de 215 000 € subventionné : l'accord de subvention a été signé postérieurement à la clôture,
- Financement sur les fonds propres par un emprunt de 400 000 € contracté auprès du Crédit Mutuel : l'emprunt a été accordé postérieurement à la clôture.

3. TABLEAU DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ETABLISSEMENT

CONTRAT D'ASSOCIATION	NOMBRE D'ELEVES					NOMBRE DE CLASSES				
	N-1	N				N-1	N			
COLLEGE										
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	169	171				9	8			
LYCEE PROFESSIONNEL	507	515				26	27			
TOTAL SECONDAIRE	676	686				35	35			
POST BAC										
TOTAL ETABLISSEMENT	676	686				35	35			
EFFECTIF MOYEN PAR CLASSE										
Lycée général et technologique	18,78	21,38								
Lycée professionnel	19,50	19,07								
Post bac	19,31	19,60								

4. TABLEAU DES TARIFS ANNUELS PRATIQUES

Par élève et par an (moyenne)

PARTICIPATION DES FAMILLES PAR ELEVE	N-1	N				PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES	N-1	N			
PARTICIPATION (CONTRIBUTION FAMILIALE)						FORFAIT D'EXTERNAT PAR ELEVE (ETAT)					
Préscolaire						Collège					
Ecole						Lycée	870	911			
Collège						Post bac	856	834			
Lycée	542	580				PARTICIPATION DES COLLECTIVITES					
Post bac	892	940				Collège					
DEMI-PENSION						Lycée					
Préscolaire						Post bac					
Ecole						FORFAIT COMMUNAL (commune de résidence)					
Collège						Préscolaire					
Lycée						Ecole					
Post bac											
PENSION											
Préscolaire											
Ecole											
Collège											
Lycée											
Post bac											
AUTRES (TRANSPORT ETC.)											

5. DESCRIPTION ET EVOLUTION DU PARC IMMOBILIER EN M2

- Description du parc mis à disposition de l'OGEC :

Parc immobilier mis à disposition de l'OGEC Saint Vincent de Paul par la Communauté des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul par un contrat de commodat.

Le parc immobilier au 31/08/2009 s'élève à 5 116 m² (dont 4 838 m² sous commodat et 278 m² construit par l'OGEC sur sol d'autrui) et est constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de bâtiments à 3 étages, d'un préau et d'une cour.

- Evolution de l'utilisation de ce parc :

➤ Pour les besoins scolaires :

Des travaux concernant la rénovation des bâtiments et des aménagements existants sont actuellement en cours, notamment les façades et la chaufferie. La construction d'un CDI a débuté durant l'été 2009, et il est prévu qu'il soit terminé sur le prochain exercice.

➤ Autres utilisations ou mises à disposition

NEANT

- Evolution du régime juridique d'utilisation des locaux :

NEANT

BILAN

6. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises en service	Virements poste à poste	Valeur brute des immo. à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Droit d'usage TOTAL I	653 130				653 130
	Frais d'établissement TOTAL II					
	Autres immobilisations incorporelles TOTAL III	55 602	23 218			78 821
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui	4 093 090	735	1 737	4 092 088
		Installations générales, agencements				
		Aménagement des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité		574 298	17 240		591 538
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers				
		Matériel de transport	8 531			8 531
		Matériel bureau et informatique	167 961	12 890		180 851
		Mobilier	74 042			74 042
	Immobilisations corporelles en cours		2 492	190 312		192 805
	Avances et acomptes					
	TOTAL IV		4 920 413	221 177	1 737	5 139 854
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL V		0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		5 629 146	244 395	1 737	0	5 871 804

7. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amort. en début d'exercice	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : amortis. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissement s à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement TOTAL I					
	Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	52 479	26 104			78 583
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui	2 407 602	211 563	82	2 619 083
		Installations générales, agencements				
		Aménagement des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité		476 398	38 565		514 963
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers				
		Matériel de transport	8 531			8 531
		Matériel bureau et informatique	134 825	14 756		149 581
		Mobilier	69 930	1 891		71 821
	TOTAL III		3 097 286	266 776	82	3 363 980
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		3 149 765	292 879	82	3 442 563

8. TABLEAU DES TAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature de l'investissement	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement (en années)	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Constructions : selon la nature de la construction	Linéaire	10 à 40 ans	2,5 à 10 %
Equipement lourd de restauration	Linéaire	10 à 40 ans	2,5 à 10 %
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier hébergement	Linéaire	NA	NA
Matériel pédagogique hors informatique	Linéaire	5 ans	20%
Matériel de bureau hors informatique	Linéaire	1 à 5 ans	20 à 100%
Equipements pédagogiques lourds financés par la taxe d'apprentissage	Linéaire	5 ans	20%
Matériel informatique	Linéaire	5 ans	20%
Matériel de reprographie	Linéaire	5 ans	20%
Matériel de transport	Linéaire	4 ans	25%
Logiciels	Linéaire	1 an	100%

9. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Type de titre	(31/08/N-1)					(31/08/N)				
	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur boursière	Plus-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur boursière	Plus-value latente
<i>CREDIT MUTUEL : ProFédéral Liquidités C</i>	11,823	4 235,35	358,23	4 652,11	416,76	11,823	4 235,35	358,23	4 770,11	534,75
<i>ProFédéral Dynamique Protection</i>	1,847	20 292,55	10 986,76	20 375,03	82,49	1,847	20 292,55	10 986,76	20 347,11	54,56
<i>SOCIETE GENERALE : Sogemoneplus</i>	0,156	3 256,79	20 876,83	3 531,96	275,17	2,420	55 634,49	22 989,46	55 763,41	128,91
	1,350	30 000,00	22 222,22	30 565,01	565,01	4,340	100 000,00	23 041,13	100 005,45	5,45
	4,417	100 000,00	22 637,98	100 004,19	4,19					
<i>BANQUE COURTOIS</i>										
<i>Etoile Court terme Institution</i>	25,000	212 158,75	8 486,35	223 060,75	10 902,00	23,000	193 914,84	8 431,08	208 994,10	15 079,26
	8,000	67 859,04	8 482,38	71 379,44	3 520,40	16,000	135 234,40	8 452,15	145 387,20	10 152,80
	16,000	135 234,40	8 452,15	142 758,88	7 524,48	8,000	67 859,04	8 482,38	72 693,60	4 834,56
	23,000	193 914,84	8 431,08	205 215,89	11 301,05	25,000	212 158,75	8 486,35	227 167,50	15 008,75
	5,000	41 627,45	8 325,49	44 612,15	2 984,70					
	5,000	41 513,50	8 302,70	44 612,15	3 098,65					
	3,000	24 717,72	8 239,24	26 767,29	2 049,57					
	5,000	41 329,60	8 265,92	44 612,15	3 282,55					
<i>Etoile EONIA FCP</i>	2,000	198 766,52	99 383,26	202 340,06	3 573,54	2,000	198 766,52	99 383,26	206 374,92	7 608,40
	1,000	100 639,22	100 639,22	101 170,03	530,81	1,000	100 639,22	100 639,22	103 187,46	2 548,24
Total		1 215 545,72		1 265 657,10	50 111,37		1 088 735,16		1 144 690,85	55 955,69

10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS RENOUVELABLES (non amortissables mais assorties d'un droit de reprise)

Date	Origine	Biens subventionnés	Montant à l'origine	Durée droit de reprise	Levées antérieures du droit de reprise	Levée de l'exercice	Cumul levée droit de reprise	Montant restant avec droit de reprise
05/04/1992	Conseil Régional Aquitaine	Extension CDI	76 225	15 ans	76 225	0	76 225	0
05/04/1994	Conseil Régional Aquitaine	Réhabilitation Etablissement	114 337	15 ans	114 337	0	114 337	0
30/12/1995	Conseil Régional Aquitaine	Foyer	91 489	15 ans	73 784	9 637	92 401	9 069
05/09/1998	Conseil Régional Aquitaine	Cour	162 939	15 ans	131 052	16 418	147 470	35 489
30/12/1997	Conseil Régional Aquitaine	Laboratoire	121 959	15 ans	78 173	10 121	88 294	33 655
30/09/1998	Conseil Régional Aquitaine	Mise en conformité	121 959	15 ans	69 829	9 397	79 217	42 743
15/08/2000	Conseil Régional Aquitaine	Cuisine	118 910	15 ans	82 219	8 493	70 701	48 208
30/10/2001	Conseil Régional Aquitaine	Cuisine pédagogique	121 959	15 ans	45 113	7 933	53 046	68 913
30/10/2002	Conseil Régional Aquitaine	Salles d'application	182 939	15 ans	58 426	11 285	67 712	115 227
30/05/2003	Conseil Régional Aquitaine		198 000	15 ans	61 170	12 206	73 376	124 624
14/04/2003	Conseil Régional Aquitaine	Equipement	34 400		34 400	0	34 400	0
22/09/2004	Conseil Régional Aquitaine	Surélévation	450 000	15 ans	98 285	28 432	122 718	327 282
03/06/2004	Conseil Régional Aquitaine	Matériel Formation Tertiaire	12 000		12 000	0	12 000	0
03/06/2004	Conseil Régional Aquitaine	Matériel Mode	12 200		12 200	0	12 200	0
30/07/2004	Conseil Régional Aquitaine	Extension	475 000	15 ans	99 840	27 602	127 442	347 558
03/09/2005	Conseil Régional Aquitaine	Mise en conformité	180 000	15 ans	28 515	10 227	38 743	141 257
19/07/2005	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	19 200		19 200		19 200	0
19/07/2005	Conseil Régional Aquitaine	Formation tertiaire	12 000		12 000		12 000	0
19/07/2005	Conseil Régional Aquitaine	Modification structure	28 800		28 800		28 800	0
25/06/2006	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	19 500		19 500		19 500	0
25/05/2008	Conseil Régional Aquitaine	Formation tertiaire	13 000		13 000		13 000	0
15/02/2007	AOEFIPH		7 499		7 499		7 499	0
23/04/2007	Conseil Régional Aquitaine	Formation tertiaire	12 000		12 000		12 000	0
23/04/2007	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	24 000		24 000		24 000	0
23/04/2007	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	6 000		6 000		6 000	0
03/07/2008	Conseil Régional Aquitaine	Mise en conformité	90 000	12 ans	0	5 990	5 990	84 010
18/07/2007	Conseil Régional Aquitaine	Rénovation bâtiments	60 000	12 ans		4 944	4 944	55 056
10/05/2008	Conseil Régional Aquitaine	CDI	60 000	15 ans		0	0	60 000
09/05/2008	Conseil Régional Aquitaine	Formation tertiaire	13 000			13 000	13 000	0
09/05/2008	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	20 250			20 250	20 250	0
09/05/2008	Conseil Régional Aquitaine	Formation graph	6 000			6 000	6 000	0
02/07/2009	Conseil Régional Aquitaine	Formation tertiaire	10 800				0	10 800
02/07/2009	Conseil Régional Aquitaine	Formation Industrielle	24 000				0	24 000
02/07/2009	Conseil Régional Aquitaine	Formation hôtellerie	2 400				0	2 400
			2 942 745		1 193 549	198 917	1 392 465	1 550 280

11. TABLEAU DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES (taxe d'apprentissage pour l'essentiel)

Date	Origine	Biens subventionnés	Montant à l'origine	Durée d'amortissement	amortissements antérieurs	amortissements exercice	Reprise pour mise au rebut	Cumul amortissements	Valeur nette subventions
27/02/1999	AGEFIPH	Ascenseur	108 249	10 ans	102 956	5 292		108 248	0
juil-01	Communauté des Filles de la Charité	Matériel informatique	40 704	1 à 5 ans	40 704		3 872	36 832	0
2002	Conseil Régional Aquitaine	Configuration Informatique	28 395	5 ans	28 395			28 395	0
2003	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2003)	Matériel pédagogique	20 293	5 ans	20 036	258		20 294	0
2004	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2004)	Matériel Pédagogique	10 592	5 ans	9 176	1 330		10 506	86
2005	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2005)	Matériel pédagogique	24 477	5 ans	19 685	2 278		21 963	2 514
2006	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2006)	Matériel pédagogique	18 438	5 ans	11 335	2 307		13 642	4 796
2007	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2007)	Matériel pédagogique	18 140	5 ans	5 998	3 126		9 124	9 015
2008	Taxe d'apprentissage (affectée au 31/12/2008)	Matériel pédagogique	25 181	5 ans	0	7 589		7 589	17 592
Total			294 469		238 285	22 181	3 872	256 594	34 003

(1)
compte 131

(2)
compte 139

(3)
(1-2)

12. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES RESERVES ET PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentat° : dotation de l'exercice	Diminut° : reprises de l'exercice	Reprise de provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
RESERVES	Réserve indisponible					
	Réserve statutaire					
	Réserve d'investissement					
	Réserve de Trésorerie					
	Autres réserves					
	TOTAL RESERVES	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	0	0	0	0	0
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour grosses réparations	224 500	254 500	224 500		254 500
	Autres provisions pour risques	0			0	0
	Autres provisions pour charges	157 500	157 500	157 500	0	157 500
	TOTAL	382 000	412 000	382 000	0	412 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	Sur Immobilisations : • Incorporelles • Corporelles • Financières					
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes familles	104 345	8 058	46 118		66 285
	Sur valeurs mobilières de placement					
	Autres provisions pour dépréciation	19 809	1 723	4 339		17 194
	TOTAL	506 154	421 781	432 457	0	495 478
DOTATIONS ET REPRISES	Charges d'exploitation		421 781	432 457	0	
	Charges financières					
	Charges exceptionnelles					

13. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS		Montant au début de l'exercice	Augmentat° de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SANS DROIT DE REPRISE	Valeur du patrimoine intégré				
	Fonds statutaires	86 697			86 697
	Apports sans droit de reprise				
	Libéralités ayant le caractère d'apport				
	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 193 548	198 917		1 392 465
AVEC DROIT DE REPRISE	Valeurs des biens affectés				
	Valeurs des biens non affectés				
	Libéralités				
	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 711 998	37 199	198 917	1 550 280

14. ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les professeurs pour les indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés dans la mesure où toute indemnité versée est intégralement remboursée par la DEXIA.

Concernant les salariés OGEC, les engagements de départ en retraite sont évalués sur la base des hypothèses retenues ci-dessous :

Paramètres économiques

- Augmentation annuelle des salaires cadres et non cadres : 1%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds, inflation comprise : 2,25%

Paramètres sociaux :

- Age de départ à la retraite cadres et non cadres : 60 ans
- Taux de rotation cadres et non cadres : 1%
- Taux de charges patronales cadres : 45%
- Taux de charges patronales non cadres : 35%
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié

Paramètres techniques :

- Table de mortalité : TV88/90
- Méthode de calcul : rétrospective

Les engagements de départ à la retraite correspondent à la dette actuarielle, avec projection de salaires, calculée en tenant compte du salaire projeté pour chaque salarié, rapporté à l'ancienneté acquise par le salarié à la date d'évaluation soit au 31 août 2009.

L'engagement de départ à la retraite de l'OGEC Saint Vincent de Paul s'élève au 31 août 2009 à la somme de 24 771 €.

15. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

MONTANT EN EUROS	MONTANT EN COURS	DONT CHARGES A PAYER	ECHEANCE	
			jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 606 731	674	184 756	1 421 975
Capital d'emprunt restant à libérer				
Emprunts et dettes financières divers				
Sous-total dettes financières	1 606 731	674	184 756	1 421 975
Fournisseurs	67 313	16 202	67 313	
Dettes fiscales et sociales	81 716	42 931	81 716	
Autres dettes	683 662	6 773	683 662	
Sous-total autres dettes	832 691	65 906	832 691	0
TOTAL	2 439 422	66 580	1 017 447	1 421 975

16. TABLEAU DE MOUVEMENT DES EMPRUNTS

I - MOUVEMENTS SUR CAPITAL

DUREE	ORGANISMES	TOTAL DU A L'ORIGINE	TOTAL ECHU FIN EX (n-1)	ECHU PENDANT L'EX (n)	TOTAL ECHU A FIN EX (n)	RESTE DU FIN EX (n)
15 ans	Crédit Mutuel	76 225	76 225	0	76 225	0
15 ans	Crédit Mutuel	114 337	114 336	0	114 336	0
15 ans	Crédit Mutuel	91 469	73 764	8 637	82 401	9 068
15 ans	Crédit Mutuel	182 939	131 053	16 419	147 472	35 468
15 ans	Crédit Mutuel	121 959	78 172	10 121	88 293	33 665
15 ans	Crédit Mutuel	121 959	69 829	9 387	79 216	42 743
15 ans	Société Générale	118 910	62 218	8 483	70 701	48 209
15 ans	Société Générale	228 674	119 371	16 326	135 697	92 976
15 ans	Crédit Mutuel	121 959	45 113	7 933	53 046	68 913
15 ans	Crédit Mutuel	182 939	56 428	11 286	67 714	115 226
15 ans	Crédit Mutuel	198 000	61 170	12 206	73 376	124 624
15 ans	Banque Courtois	450 000	96 286	26 432	122 718	327 282
15 ans	Société Générale	475 000	99 839	27 602	127 441	347 558
15 ans	Société Générale	180 000	28 516	10 227	38 743	141 257
12 ans	Crédit Mutuel	90 000		5 990	5 990	84 010
10 ans	Crédit Mutuel	60 000		4 944	4 944	55 056
	Crédit Mutuel	80 000		0	0	80 000
	TOTAUX	2 894 370	1 112 320	175 994	1 288 314	1 606 057

II - MOUVEMENTS SUR INTERETS

DUREE	ORGANISMES	TOTAL DU A L'ORIGINE	TOTAL ECHU FIN EX (n-1)	ECHU PENDANT L'EX (n)	TOTAL ECHU A FIN EX (n)	RESTE DU FIN EX (n)
15 ans	Crédit Mutuel (*)	40 744	40 744		40 744	0
15 ans	Crédit Mutuel (*)	76 250	76 250		76 250	0
15 ans	Crédit Mutuel	60 139	56 619	885	57 504	2 635
15 ans	Crédit Mutuel	127 931	112 530	2 724	115 254	12 677
15 ans	Crédit Mutuel	75 738	63 967	2 299	66 266	9 472
15 ans	Crédit Mutuel	65 171	53 753	2 737	56 490	8 681
15 ans	Société Générale	44 896	38 109	2 438	40 547	4 349
15 ans	Société Générale	78 459	63 983	4 129	68 112	10 347
15 ans	Crédit Mutuel	60 295	41 194	4 150	45 344	14 951
15 ans	Crédit Mutuel	90 442	52 550	6 832	59 382	31 060
15 ans	Crédit Mutuel	88 708	49 183	7 389	56 572	32 136
15 ans	Banque Courtois	150 752	63 914	13 618	77 532	73 220
15 ans	Société Générale	172 570	72 846	15 569	88 415	84 155
15 ans	Société Générale	58 615	19 207	5 681	24 888	33 727
12 ans	Crédit Mutuel	25 076	0	2 624	2 624	22 452
10 ans	Crédit Mutuel	14 824	0	2 538	2 538	12 286
	(*) emprunts à taux révisable					
	TOTAUX	1 230 610	804 849	73 612	878 461	352 149

17. AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat à décider en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts de l'association:

Résultat déficitaire pour un montant de 93 007 euros, à affecter en report à nouveau débiteur.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

**18. TABLEAU DE SYNTHESE DES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT**

	MONTANTS EN EUROS
Forfaits d'externat (comptes 7065)	812 828
Subventions de fonctionnement (comptes 74)	73 152
TOTAL	885 979

19. TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL (en équivalents temps complets)

SERVICES	EFFECTIF EXERCICE N - 1	EFFECTIF EXERCICE N
FONCTIONNEMENT DES LOCAUX		
Ateliers d'entretien	2	2
Personnel de nettoyage	4	3,5
Gardiennage		
Aide-laboratoire		
TOTAL FONCTIONNEMENT DES LOCAUX	6	5,5
ENCADREMENT EDUCATIF		
Surveillance générale	5	4
Personnel éducatif / Surveillants	0,77	
Auxiliaire Sociale vidéo		1
Directeur des études / Responsable de cycle	0,5	0,5
TOTAL ENCADREMENT EDUCATIF	6,27	5,5
SERVICE MEDICAL		
Infirmières - Secrétaires médicales	0,06	0,06
TOTAL SERVICE MEDICAL	0,06	0,06
ADMINISTRATION GENERALE		
Directeur / chef d'établissement	1	1
Directeur adjoint	1	1
Attaché de gestion		
Adjoint attaché de gestion		
Comptable	0,5	0,5
Secrétaire administrative	3,77	3,83
Standardiste		
Chargé de relation		0,5
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	6,27	6,83
TRANSPORT RAMASSAGE SCOLAIRE		
* TOTAL PERSONNEL NON ENSEIGNANT	18,6	17,89
PROFESSEURS SOUS CONTRAT OU DELEGUES		
Primaire		
Secondaire		
Classes préparatoires		
**TOTAL PROFESSEURS SOUS CONTRAT OU DELEGUES	0	0
***TOTAL GENERAL	18,6	17,89

**20. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT :
NATURE, VALORISATION**

- En travail :

NEANT

- En locaux (il ne s'agit en aucun cas de l'équivalent loyer) :

NEANT

- Prêts gratuits accordés à l'OGEC :

NEANT

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail et origine de ce résultat exceptionnel :

- Produits exceptionnels :

➤ <u>Quote-part des subventions ou des participation d'investissement virées au compte de résultat</u> : 20 501 euros	
- Quote-part Taxe Apprentissage	15 209
- Quote-part autres subventions d'investissement	5 292
➤ <u>Produits de cession des éléments d'actif</u> :	0
➤ <u>Autres Produits exceptionnels</u> : 25 euros	
- Cotisation voyage élève non remboursée	25
➤ <u>Produits sur exercices antérieurs</u> : 8 125 euros	
- Ecart sur provisions	2 298
- Quote-part amort. Matériel TA acquis en 2007/2008	1 680
- Remboursements organismes sociaux (B2V, AGRR)	2 962
- Trop perçu sur emprunt	976
- Fournisseur	209

- Charges exceptionnelles :

➤ <u>Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice</u> :	45 119
➤ <u>Charges sur exercices antérieurs</u> : 5 626 euros	
- Ecart sur provisions	1 287
- Produits sur contrats de qualification non recouvrables	4 339
➤ <u>Autres charges exceptionnelles</u> : 315 euros	
- Contravention	90
- Franchise d'assurance	225
➤ <u>Valeur nette comptable des actifs cédés</u> :	1 655

22. TABLEAU DES ENGAGEMENTS EN CREDIT BAIL

REDEVANCES RESTANT A PAYER	MONTANT EN D'EUROS
à un an au plus	8 377
à plus d'un an	19 570
TOTAL	27 947

23. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Garanties reçues :

ORGANISMES	MONTANT DE L'EMPRUNT	ENGAGEMENT HORS-BILAN	MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Crédit Mutuel	114 337	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	0
Crédit Mutuel	91 469	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	9 069
Crédit Mutuel	182 939	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	35 468
Crédit Mutuel	121 959	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	33 665
Crédit Mutuel	121 959	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	42 743
Société Générale	118 910	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	48 209
Société Générale	228 674	Néant	Néant
Crédit Mutuel	121 959	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	68 913
Crédit Mutuel	182 939	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	115 227
Crédit Mutuel	198 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	124 624
Banque Courtois	450 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	327 282
Société Générale	475 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	347 558
Société Générale	180 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	141 257
Crédit Mutuel	90 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	84 010
Crédit Mutuel	60 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	55 056
Crédit Mutuel	80 000	Garantie d'emprunt accordée par le Conseil Régional d'Aquitaine	80 000

- Garanties accordées :

NEANT

- Sûretés réelles accordées : hypothèques, nantissements, ...

NEANT

24. VALORISATION D'UN EQUIVALENT LOYER

Distinction entre le secteur de la gestion scolaire et le secteur de la gestion propre (patrimoniale et non scolaire)

La prise de conscience de la nécessité d'une gestion transparente impose de réaliser au sein de la personne morale la distinction entre la gestion non scolaire et la gestion de l'établissement scolaire. En effet, cette dernière constitue une activité sous contrat pour laquelle deux modes de financement sont prévus : la participation des familles et le financement public. Or très souvent, de nombreux éléments relevant de la gestion propre de l'organisme gestionnaire viennent perturber celle de l'établissement ou ne permettent pas de faire apparaître clairement la réalité économique de l'activité sous contrat. On notera notamment le manque de réalisme dans la prise en compte du coût réel des locaux, résultant du statut juridique d'occupation des lieux : location sous-évaluée ou mise à disposition gracieuse.

Afin de remédier à cette sous-évaluation du coût de l'immobilier dans les OGEC, la FNOGEC préconise d'évaluer à sa juste mesure le coût de l'immobilier par le calcul d'un équivalent loyer, à la charge de la gestion scolaire, faisant ainsi ressortir le coût réel de la gestion scolaire dans l'enseignement catholique.

CALCUL DU LOYER D'EQUIVALENCE INTERNE (ou coût de mise à disposition des locaux)

Nature des locaux	Surfaces Brutes M ² A	Coefficient de pondération B	Surfaces corrigées M ² C=AxB	Coût de reconstruction à neuf D=CxE (TTC)
Gymnase	-	-	-	-
Atelier pédagogique type industriel			-	-
Hébergement élèves	-	-	-	-
Restauration			-	-
Logement adultes			-	-
Pastorale			-	-
Administration			-	-
Surfaces non spécifiées (classes...)	4 528,00		4 528,00	4 075 200,00
TOTAL HORS PRÉAU NON FERME	4 528,00		4 528	4 075 200

A ces surfaces S.H.O.N., il convient de rajouter les surfaces suivantes :

Préau non fermé	310		310,00	279 000,00
Cour goudronnée			-	-
TOTAL GENERAL	4838		4838	4 354 200

Coût de reconstruction à neuf au m² (E) 900 Euros TTC

Loyer en pourcentage de la valeur total de reconstruction :	3%	130 626
--	-----------	----------------

25. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Mis en place en mai 2004.

Temps complets ou temps partiels supérieurs à 80%
Temps partiels entre 50 et 80%
Temps partiels entre 25 et 50%
Temps partiels inférieurs à 25%

21 heures par an
Prorata temporis
Forfait de 11 heures par an
Forfait de 7 heures par an

Nom	Brut	Durée temps de travail	Mai à Décembre 2004	Année 2005	Janvier à Août 2006	Septembre 2006 à Août 2007	Septembre 2007 à Août 2008	Septembre 2008 à Août 2009	Total
LARONZE Nolwenn	1 375,92	100,00%			194,47	333,38	222,26	222,26	972,38
BEC Florence	1 803,45	85,71%	194,22	291,33	166,47	249,70	249,70	249,70	1 401,12
BECHEREAU Sébastien	875,32	57,14%					60,60	121,20	181,79
DA ASCENCAO Marie-Ange	377,07	27,59%						1,90	1,90
DEJEANTY Eva	1 041,03	50,00%						108,10	108,10
DIAZ Paloma	1 514,98	97,14%						143,96	143,96
FOURCADE Eliane	1 920,89	100,00%	177,31	265,96	177,31	265,96	265,96	265,96	1 418,47
GRASSA Josette	1 462,02	100,00%				202,43	202,43	202,43	1 079,62
MAURY Maryline	1 831,01	100,00%	169,01	253,52	169,01	253,52	253,52	253,52	1 362,10
MICHAUD Jocelyne	709,67	50,00%	131,01	196,52	131,01	196,52	196,52	98,27	949,86
MIQUAU Patricia	1 385,37	100,00%	127,88	191,82	127,88	191,82	191,82	191,82	1 023,02
NOELLAT Céline	991,72	51,43%		20,60	82,38	137,31	137,31	137,31	514,92
YOUS Nadia	1 730,64	100,00%	159,74	239,61	159,74	239,61	239,61	239,61	1 277,91
PENTECOTE Nadine	1 426,60	91,43%	144,03	216,04	131,68	197,52	197,52	131,68	1 018,49
PETROLI Eliane	1 518,81	100,00%	140,19	210,29	140,19	210,29	210,29	210,29	1 121,56
RANCUREL Jean-Claude	1 781,69	100,00%	164,46	246,69	164,46	246,69	246,69	246,69	1 315,68
ZABORSKY Sylvie	1 669,07	100,00%	154,06	231,10	154,06	231,10	231,10	231,10	1 232,52
PORCHERON Isabelle	5 429,63	100,00%				751,81	751,81	751,81	2 256,42
CHAPELLE Corinne	3 897,84	100,00%	359,79	539,69	359,79	539,69	539,69	539,69	2 678,34
Total									20 247,16

25. DROIT DES PROPRIETAIRES

COMMODAT	Montant au début de l'exercice	Augmentat° de l'exercice	Diminutions : amortissement de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Droit des propriétaires	609 588		43 542	566 046

Méthode de valorisation :

Durée théorique du commodat 15 ans
Surface d'occupation (idem équivalent loyer) 4 838 m2
Valeur de reconstruction au mètre carré 900 €

Valeur de reconstruction 4 838 x 900 4 354 200 €
Droit d'usage annuel (1%) 43 542 €

Droit d'usage (sur 15 ans) 653 130 €